

**Conseil syndical**  
**Vendredi 5 mars 2010**

**Rapport du président**

La campagne de terrorisme économique du gouvernement Charest commence à battre de l'aile. Selon ce qu'il nous a été possible de voir jusqu'à maintenant, il lui fallait constituer un puissant front commun patronal pour faire face à ce nouveau front commun syndical qui s'était constitué au mois de mai 2009 et qui s'était mis en branle sous le slogan *Ensemble pour les services publics!* Ce slogan était franchement menaçant pour le monde patronal et son gouvernement, puisqu'il exprimait à la fois l'unité de la plupart des travailleuses et des travailleurs au service de la population et leur double objectif commun d'obtenir une vraie négociation, non seulement pour revaloriser financièrement leurs salaires et obtenir de meilleures conditions de travail, mais aussi pour défendre les services publics attaqués de toutes parts par des patrons qui ne veulent pas payer leur juste part de la facture.

Le monde patronal, celui des médias de masse en particulier, a tiré sa première salve, celle du mépris. Dans sa chronique du 17 octobre 2009, Michel Girard écrivait ceci :

*Et j'avoue que les hausses salariales réclamées par le front de bœuf, pardon, par le Front commun du secteur public, m'interpellent directement. En tant qu'employeur indirect (par l'entremise des élus du gouvernement, tous partis confondus), oui, elles m'arrachent les cheveux, vos demandes, et non, on n'a pas les moyens de vous les payer.*

L'insulte du chroniqueur n'était qu'une entrée en matière. Le message principal de cette première attaque était : *On n'a pas les moyens de vous les payer!*

En décembre, en réponse aux demandes salariales du Front commun décriées par la plupart des chroniqueurs et éditorialistes, le Conseil du trésor se chargea de la deuxième grande attaque : dépôts de propositions patronales infligeant des reculs importants aux conditions de travail dans tous les secteurs et des offres salariales qui appauvriraient les membres du Front commun tout en accentuant la dévalorisation du travail au service de la population. Soit dit en passant, à l'approche de la Journée internationale des femmes, précisons que ces attaques contre le Front commun sont principalement dirigées contre les femmes, puisqu'elles comptent pour 74 % du personnel syndiqué qu'elles visent.

Pour la suite, c'est le ministre des Finances qui devait jouer de ses instruments sur l'air d'*On n'a pas les moyens*. Il a donc ouvert sa partie par un quatuor, celui du Comité consultatif sur les finances publiques, formé de quatre virtuoses de l'économie et de la fiscalité néolibérales. Leur partie s'est jouée en trois fascicules dans lesquels, sous apparence de scientificité, axiomes mythiques et calculs tordus à l'appui, ils allaient nous resservir ce qu'ils avaient claironné sur d'innombrables scènes : le Québec fonce dans un mur; il vit au-dessus de ses moyens; il doit restreindre ses appétits de bien

commun; le peuple n'a pas les moyens de ses aspirations ! Un nouveau pacte fut proposé : réduire les dépenses de 11 milliards et atteindre l'équilibre budgétaire en 2013-2014, la moitié de cette somme devant se composer de 50 % de réduction des dépenses et de 50 % de hausses de tarifs et de taxes, bref, une véritable « révolution culturelle » et, ne manquons pas de le souligner, la deuxième du même nom depuis celle de 1966 en République populaire de Chine ! Ici, il était prévu que le personnel syndiqué des hôpitaux, des établissements d'enseignement, du réseau des services sociaux et de la fonction publique devait avoir enfin compris qu'il n'y a vraiment pas moyen de répondre à leurs demandes, d'autant plus que la chef de la loyale opposition de Sa Majesté au Québec avait déjà estimé que celles-ci étaient « un peu élevées ». Cette troisième attaque visait surtout la population. Or, cette attaque a été sévèrement jugée, parce qu'elle portait les pires excès de l'économisme : des bases faussées, des démonstrations bancales, des propositions surréalistes.

Citons l'une des critiques les plus virulentes du Comité consultatif sur les finances publiques qui vient d'être publiée par l'Institut de recherche en économie contemporaine, dans un document intitulé *Il faut voir les choses autrement* :

*Ce n'est pas d'une révolution culturelle dont le Québec a besoin, mais bien d'un changement de paradigme. La crise n'a pas été provoquée par l'explosion des dépenses publiques, mais bien par un secteur privé trop déréglementé. Il faut mettre à contribution ceux à qui la crise a profité : les pétrolières et les institutions financières. Il faut revoir la fiscalité et introduire un quatrième palier d'imposition.*

*Le ministre avait « demandé aux membres du comité d'aller au fond des choses et de travailler sur les faits », ce que le rapport ne fait pas, ignorant des acquis de connaissance de la plus haute importance. Le comité nous propose un pacte qui n'a rien d'un véritable contrat puisqu'il ne repose pas sur le réel, mais bien sûr une lecture tronquée, ignorante des connaissances que nous en avons, mais satisfaite des fétiches idéologiques dans lesquels on veut la voir tenir.*

*Ses préoccupations pour le relèvement de la productivité et l'amélioration de la qualité des services ne sont au service d'aucune vision renouvelée de ce que pourrait être l'État social du XXI<sup>e</sup> siècle.*

*L'occasion est ratée.*

Citons cette autre condamnation provenant d'un collectif d'une cinquantaine d'économistes d'Économie autrement, en conclusion d'un texte intitulé *Pour une autre lecture des finances publiques* :

*Les propos avancés dans les deux premiers fascicules du Comité consultatif sur les finances publiques sont superficiels, tendancieux et alarmistes. Ils reprennent, comme s'il s'agissait de vérités universelles, plusieurs mythes. À*

*partir d'un diagnostic déformé, les solutions qui s'ensuivent, présentées de manière plus détaillée dans le dernier fascicule, surprennent peu quand on connaît la composition du comité : coupures budgétaires, recours accru à la tarification des services publics, privatisation et mise en concurrence des services publics avec les services privés comme étant les seules options possibles. Pendant ce temps, on occulte les vraies questions. Quels sont les défis économiques des années à venir ? Quels moyens souhaitons-nous adopter, comme société, pour les relever ? Quelles ressources voulons-nous y consacrer et par quels moyens de financement les constituer ?*

*De toute évidence, le débat reste ouvert. Il faudra reprendre l'exercice sérieusement.*

Le patronat avait peut-être prévu que les trompettes engagées par le ministre des Finances sonneraient faux. Lucien Bouchard est entré en scène. Toujours aussi sentencieux, il était chargé de s'en prendre au milieu étudiant, toujours sur le même thème : *On n'a pas les moyens !* Au passage, il en profita pour reléguer la question nationale au rang des étourderies. Fini les folies, occupons-nous de choses sérieuses, aurait pu dire à sa place un Pierre-Elliott Trudeau ressuscité !

La dernière manche vient d'être jouée par le ministre des Finances lui-même. Dans un document intitulé *La dette du gouvernement du Québec*, il noircit le portrait de la dette. Il invente une nouvelle façon de calculer la dette au lieu de s'en remettre à la méthode de l'OCDE. La méthode Bachand établit un rapport de 94 % entre la dette du Québec et son PIB. Un tel résultat est atteint en ne se centrant que sur la dette brute et en faisant abstraction des actifs. Il fallait y penser. Voyons ce qu'en pense l'économiste Louis Gill, dans un texte intitulé « *Mauvaise dette* » et méthode de l'OCDE :

*En somme, la prise en compte des « autres éléments de passif » a pour effet d'augmenter l'endettement brut des administrations publiques en proportion du PIB, et de le porter au-dessus de la moyenne de l'OCDE, alors que l'endettement net en proportion du PIB demeure inférieur à la moyenne de l'OCDE. Il est remarquable que le nouveau document du ministère s'en tienne à un calcul, par surcroît surévalué, de l'endettement brut, sans faire quelque allusion à l'endettement net.*

*Le document du ministère place le Québec au 5<sup>e</sup> rang quant à son endettement brut, n'étant dépassé que par le Japon, l'Italie, la Grèce et l'Islande. Sur le plan de l'endettement net, dont le ministère ne parle pas, le Québec se situe au 11<sup>e</sup> rang, derrière l'Italie, le Japon, la Belgique, la Grèce, les États-Unis, la Hongrie, le Portugal, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne.*

Citons aussi une critique, très sévère celle-là, de Jean-François Lisée dans un texte intitulé *Quand les brutes parlent de dette, c'est pas net !* :

*L'économiste Mathieu Laberge écrit régulièrement des études pour le très conservateur Institut économique de Montréal. Je vais d'abord citer ce qu'il disait dans une récente entrevue : « Si vous voulez faire peur à vos enfants, prenez la dette brute par habitant, elle ne tient pas compte de la capacité de payer, ni des actifs du gouvernement. »*

*Or voilà précisément ce que vient de faire, dans un document honteux, le ministère québécois des Finances.*

Il concluait son texte ainsi :

*Pourquoi notre propre gouvernement ne peut-il pas nous expliquer ces choses posément, sans insulter notre intelligence et miner sa propre crédibilité ?*

En somme, utilisant une méthode douteuse pour caractériser la dette du Québec, le ministre des Finances a déshonoré sa fonction. Cet homme est celui-là même qui est chargé de préparer le prochain budget du Québec. Par son analyse fallacieuse, il a en déjà miné la crédibilité.

Ajoutons aux autres attaques à venir celle du « plan de guerre » pour réduire les dépenses que la présidente du Conseil du trésor présentera à la fin du mois, et le tableau sera complet.

Les finances publiques sont à la gêne, mais, à la moindre occasion qui lui est offerte, le gouvernement la saisit pour réduire les services publics ou les privatiser à grands frais. Cette semaine, le SPGQ s'est opposé publiquement, à l'intention de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de privatiser le travail de correction des épreuves nationales de français administrées aux élèves de la cinquième année du secondaire. L'intention première est de réduire de 25 ETC les effectifs de la fonction publique, même si le ministère doit déboursier de 500 000 à un million de dollars de plus en trois ans. Voilà un bel exemple de gestion contradictoire : pendant que son collègue des Finances propose la carte de l'austérité, la ministre joue la carte des libéralités ! En fait, elle célèbre, à sa manière, la grand-messe de Jean Charest : la nouvelle communion intime avec le privé. Lorsque j'étais à la petite école, la maîtresse nous expliquait qu'au moment de la communion le prêtre versait du vin dans un calice et, au moment de l'élévation, le vin se transformait en sang du Christ. Il s'agissait, nous disait-on, d'une transsubstantiation. Sous Jean Charest, la transsubstantiation s'opère de la manière suivante : prenez des fonds publics, versez-les dans un calice et, pendant l'élévation, les fonds publics deviendront des fonds privés !

Bonnes délibérations.

Le président,  
Gilles Dussault